

Les milieux économiques veulent des actes rapidement

Ce seront la Chambre de commerce et la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC) qui auront réagi les premières à la déclaration gouvernementale, du moins sur sa composante économique. Et s'ils reconnaissent au gouvernement un délai de grâce plus ou moins long, ils veulent de l'action maintenant.

Ambitieux, c'est ainsi que la CLC qualifie le programme gouvernemental. Et elle se félicite que certaines de ses idées – notamment en ce qui concerne le logement, le chômage, l'esprit d'entreprendre ou le rétablissement de la confiance – aient été reprises.

«Le maintien du très haut niveau de vie au Luxembourg et de notre protection sociale sont dépendants d'un assainissement des finances publiques qui, lui, repose sur une économie compétitive», estime-t-on

du côté de la CLC. Mais ce que la Confédération attend maintenant, c'est que les réformes soient engagées tout de suite, ou du moins avant le deuxième semestre de 2015, date à laquelle le pays assurera la présidence de l'UE.

Même son de cloche du côté de la Chambre de commerce, qui accorde au gouvernement un délai de grâce de 100 jours pour trouver ses marques.

Commentant les résultats de l'enquête Eurochambres, l'an-

cienne *alma mater* de Pierre Gramigna estime que «le contexte économique qui entoure l'arrivée du nouveau gouvernement reste mitigé, avec des lueurs d'espoirs, mais également des zones d'ombre qui persistent».

Forme et réformes

Les projections de croissance présentées au formateur du gouvernement – 2,7% en 2014, 1,8% en 2015 et 3,6% en 2016 – sont jugées «optimistes». Pour la Chambre, les entreprises restent sur leur quant-à-soi et l'optimisme n'est franchement pas à l'ordre du jour.

«Pour beaucoup d'entre elles, les coûts de production progressent rapidement, et plus vigoureusement que les gains de productivité ne le permettent, avec des effets négatifs sur leurs marges ainsi que sur leur confiance, ce qui affecte logiquement leur propension à investir et à recruter.»

Dans un contexte de «croissance molle prolongée et d'ajustement conséquent du modèle socio-économique luxembourgeois», la Chambre de commerce souligne la nécessité de la mise en œuvre d'un ambitieux plan de sortie de crise basé sur le leitmotiv du «faire mieux avec moins». Terme qui a trouvé écho dans les allées du pouvoir.

Ce plan de sortie de crise doit comporter cinq axes, à savoir la libération du potentiel de croissance à travers un plan en faveur de la compétitivité, le soutien à la création d'emploi en général, et des jeunes en particulier, la réforme du système d'éducation, le redressement des finances publiques et la mise en œuvre de mesures incisives tendant à mieux maîtriser les prix du logement.

Globalement, on est plutôt satisfait du programme gouvernemental (lire par ailleurs la chronique de Carlo Thelen, chef économiste de

la Chambre de commerce en page 22). Et l'on se retrouve dans certaines propositions. Comme, par exemple celles en matière de simplification administrative, d'équilibre en matière budgétaire et financière, de réforme de l'Adem et de l'élargissement du recours aux contrats de travail à durée déterminée.

La Chambre reste en revanche mitigée pour ce qui est de la réforme fiscale, qui «devra répondre aux critères de la prévisibilité, stabilité et compétitivité du Luxembourg en matière fiscale, tant au niveau des sociétés qu'au niveau des personnes physiques, de la pérennisation des emplois et de l'équité sociale, s'assurant une contribution équitable au financement des dépenses publiques des différentes catégories de contribuables et de revenus». Elle désapprouve également la hausse de la TVA, même limitée.

M. F.